

076/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 29 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Mr CLOAREC Eric, Maire, Mme DUGAY Christiane, 1^{ère} Adjointe, Mr LE SCANFF Eric, 2^{ème} Adjoint, Mme LE GALL Annick, 3^{ème} Adjointe, Mr TROLES Edouard, 4^{ème} Adjoint, Mr TILLY Hervé, Mme FLOCH Sonia, Mme COLLEOU Chantal, Mr LE HERVE Florent, Mr UGUEN Paul, Mr LE MEUR Rémy, Mme NORMAND Françoise, Mr LEFEVRE Marc, Mme LE ROY TASSEL Laurence
Absents : Mme MOY Cyrielle
Procurations : Mme MOY Cyrielle donne procuration à Mme LE GALL Annick
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2021
Date de Publication :
Secrétaire : M LE HERVE Florent

Objet : Vente de terrain M Rohaut

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M Rohaut est en train d'acquérir la propriété de M Yvon, située au 2 rue Even Gwen. La commune de Guerlesquin a été informée par l'étude de Maître L'Helgoualc'h de cette aliénation et il s'avère que la commune est propriétaire d'un petit délaissé de terre de 7 m2, située à l'arrière de la propriété (impasse Prad Ar Léon).

Monsieur le Maire propose de régulariser l'alignement sur la voie communale en rattachant ce délaissé à la propriété.

Monsieur le Maire propose de fixé le prix à 1€ du m2 et les frais d'actes notariés sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise la vente du terrain au tarif de 1€ du m2.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec